



**N°8**  
**26/09/2017**



### Animateur filière

Béatrice DARLES  
ASTREDHOR Sud-Ouest  
GIE Fleurs et Plantes  
[beatrice.darles@astredhor.fr](mailto:beatrice.darles@astredhor.fr)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-  
Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Horticulture-  
Pépinière  
Grand Sud-Ouest  
N°8 du 26/09/2017 »



## Edition Pépinière

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

### Pucerons

- **Arbustes divers** : un développement des espèces à cycle rapide est toujours à craindre sur la pousse d'automne, principalement *Aphis spiraecola*, *Takecallis* sp. Le risque est accru en cas de culture sous abris

### Chenilles

- **Pyrale du buis** : au vu de la baisse des températures, la génération de larves à venir sera la génération hivernante (tissage de fils/toile de soie entre 2-3 feuilles de buis).
- **Tordeuse de l'œillet** : ce ravageur est à surveiller car actuellement les générations se chevauchent, les émergences de larves se font donc en continu.

### Cochenilles

- **Cultures sous-abri** : maintien des populations de cochenilles farineuses et à carapace ainsi que des cochenilles australiennes.
- Baisse des températures à venir favorable à la migration des larves vers des zones abritées (collerettes, rebords de pot, toiles hors-sol...)

### Autres ravageurs

- **Acariens** : baisse des températures et pluies favorables à la chute des populations, même sous abri.
- **Psylles** : cultures sous-abri et en extérieur encore touchées, (surtout *Albizzia*)
- **Cicadelles** : climat dorénavant plus défavorable

### Oïdium

- **Arbustes divers** : pression en augmentation au cours de la période

### Champignons racinaires

- **Phytophthora sp** : pression en augmentation au cours de la période

### Taches foliaires (septoriose, marsonnia, ...)

- **Rosa, arbustes sensibles** : climat actuel doux et humide encore favorable

### Autres pathogènes

- **Botrytis** : conditions climatiques douces et humides favorables, surtout sous abri
- **Bactériose** : diagnostics en baisse



## Attention en période de floraison : respecter la réglementation abeille.

### Préambule

Les diagnostics sont pour la majorité effectués par des conseillers lors de visites d'entreprises, parfois les observations sont communiquées lors d'échanges téléphoniques avec les producteurs. Les entreprises sont réparties en Nouvelle Aquitaine et en Midi-Pyrénées. Des observations sont aussi réalisées sur parcelles fixes à la Station d'ASTREDHOR Sud-Ouest.

Nous noterons (II) les organismes réglementés classés dangers catégorie II, et (I) ceux classés catégorie I.

#### Méthode de recueil des données d'observations

Ce BSV est alimenté par **114 diagnostics** réalisés sur **13 visites de pépinières ornementales et fruitières** du Sud-Ouest de la **semaine 31 à la semaine 37**. Les observations concernent les cultures touchées par un bio - agresseur. Les cultures saines ne sont pas notées.

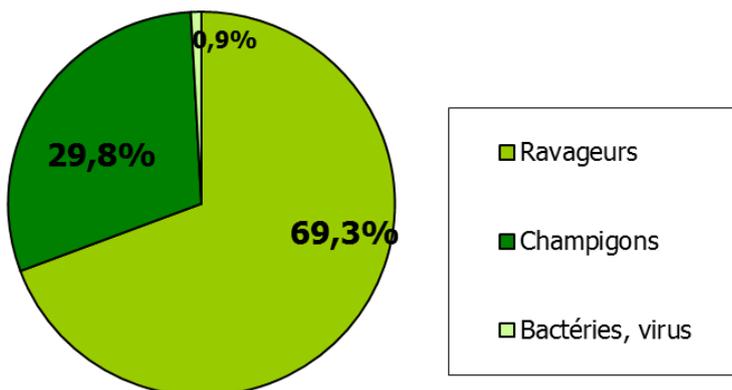
Pour chaque catégorie de bio-agresseur et pour chaque observation :

- un **niveau d'attaque** est relevé (I : faible, II : moyen, III : attaque fort).
- une **moyenne pondérée** est calculée avec les coefficients 1, 2, 3 suivant l'effectif des observations par niveau d'attaque
- un **% d'observations** est calculé par bio agresseur, relativement à un total d'observations de ravageurs ou de maladies
- un **% d'entreprises touchées** est calculé par bio - agresseur.
- les cultures touchées sont listées et le nombre d'observations réalisées est précisé entre parenthèses

Le niveau d'attaque pondéré est une indication **d'intensité d'attaque** (échelle 1 à 3).

Le nombre d'observations est une indication de **fréquence d'attaque**.

Répartition des observations en pépinière sur la période semaine 31 à 37



Légende des tableaux qui suivent

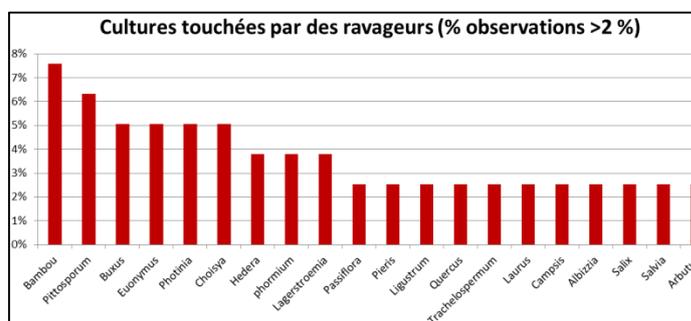
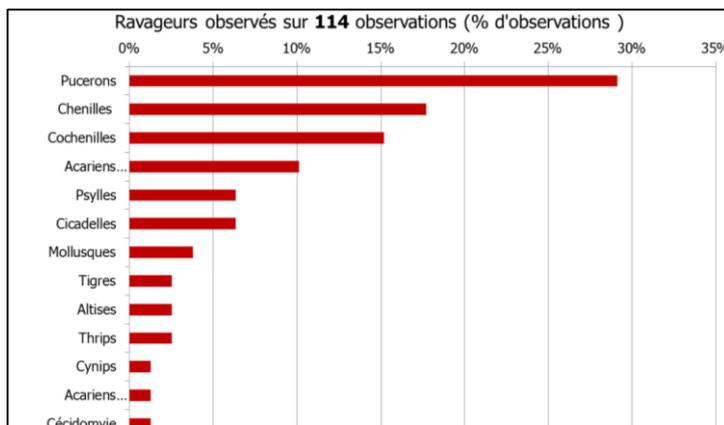
1 < niveau d'attaque < 1,5	< 10% d'entreprises touchées
1,5 < niveau d'attaque < 2	10 < % entreprises touchées < 30%
2 < niveau d'attaque < 2,5	30 % < % entreprises touchées < 50%
niveau d'attaque > 2,5	% entreprises touchées > 50%

# Ravageurs

79 observations (69,3% des observations) ont été réalisées sur des cultures touchées par des ravageurs.

Nous présentons les bio-agresseurs par ordre décroissant du nombre d'observations. Les cultures sont listées et le nombre d'attaques observées est précisé entre parenthèses. Nous n'apportons de développement que pour les ravageurs les plus observés (plus de 10% des observations) soit dans l'ordre décroissant du nombre de diagnostics pour la période : **Pucerons, Chenilles, Cochenilles** et **Acariens tétranyques**.

Tableau 1 PEPINIERE	Traitement données nombre d'observations/niveaux d'attaque								
	1	2	3	nb obs.	nb ent.	% obs./ total bioagr.	% ent.	% obs./ Ravageurs	intensité attaque
tout ravageur confondu	29	33	17	79	13	69,3%		100%	1,8
Pucerons	7	12	4	23	9	20,2%	69%	29,1%	1,9
Chenilles	7	3	4	14	7	12,3%	54%	17,7%	1,8
Cochenilles	2	6	4	12	7	10,5%	54%	15,2%	2,2
Acariens (tétranyques)	4	3	1	8	4	7,0%	31%	10,1%	1,6
Psylles	1	1	2	4	3	3,5%	23%	5,1%	2,3
Cicadelles	3	3	0	6	4	5,3%	31%	7,6%	1,5
Mollusques	3	0	0	3	1	2,6%	8%	3,8%	1,0
Tigres	0	2	0	2	2	1,8%	15%	2,5%	2,0
Altises	0	2	0	2	1	1,8%	8%	2,5%	2,0
Thrips	2	0	0	2	2	1,8%	15%	2,5%	1,0
Cynips	0	0	1	1	1	0,9%	8%	1,3%	3,0
Acariens (phytoptes)	0	0	1	1	1	0,9%	8%	1,3%	3,0
Cécidomyies	0	1	0	1	1	0,9%	8%	1,3%	2,0



## • Pucerons

### Situation sur le terrain



**Photinia (3), Lagerstroemia (3), Pittosporum (3)**

*Arbutus(2), Salix (2), Euonymus (2)*

*Campsis (1), Bambou (1), Musa (1), Rhamphiolepis (1), Quercus (1), Hedera helix (1), Lavatera (1), Agapanthe (1)*

Les pucerons concernent **29.1% des diagnostics de ravageurs** sur la période. Globalement, les attaques sont d'**intensité 1,9** sur une échelle de 3, plutôt **faibles à moyennes**, et concernent **69% des visites d'entreprise**. Elles touchent **14 cultures** différentes.

Le nombre de cultures touchées est constant. Il s'agit d'attaques de plusieurs espèces, spécifiques ou polyphages. Les espèces de pucerons principalement retrouvées sont connues pour leur développement en période estivale :

- *Aphis spiraecola* - **puceron de la spirée** (vert pomme, cornicules et cauda noirs) est observé sur de nombreuses cultures : **Photinia, Hedera helix, Pittosporum, Arbutus, ...**

- *Aphis fabae* – **puceron noir de la fève** (corps noir, pattes jaunes) a fortement touché une culture de ***Pittosporum tobira***.
- *Tinocallis kahawaluokalani* (corps jaune-verdâtre, ailes et antennes tachetées de noir) sur cultures de ***Lagerstroemia***, a provoqué la déformation de quelques apex et un blocage des pousses sur un site.
- *Takecallis* sp. est observé sur **Bambous**
- *Tuberolachnus salignus* – **grand puceron du Saule** (brun clair à foncé, 3.3 à 5.8 mm), a la particularité de se développer, en colonies denses généralement, sur les branches et troncs.
- *Myzocallis castanicola* (puceron jaune, taille d'environ 1.7 mm, colonies face inférieure des feuilles) est soupçonné sur ***Quercus ilex***
- *Wahlgreniella nervata* est soupçonné sur ***Arbutus*** avec une attaque moyenne d'un puceron jaunâtre (avec antennes annelées plus longues que le corps). Cette espèce est décrite dans la littérature sur Arbousier comme hôte secondaire.



***Aphis spiraeicola* sur apex de Photinia**  
(Source : Astredhor Sud-Ouest)



***Takecallis arundinariae* sur Fargesia**  
(Source : Astredhor Sud-Ouest)



***Tuberolachnus salignus* sur Salix**  
(Source : Astredhor Sud-Ouest)

## Biocontrôle

La présence des auxiliaires indigènes (coccinelles, syrphes principalement) est variable suivant les sites et les couples puceron/culture. Sur *Lagerstroemia*, différentes espèces de coccinelles prédatrices se sont installées naturellement et régulent la population de pucerons, en particulier lorsque des méthodes de lutte compatibles avec les auxiliaires sont employées. Sur Bambou (différents genres concernés), des larves de syrphes sont visibles sur foyers.

**Evaluation du risque :** Un développement des espèces à cycle rapide est toujours à craindre sur la pousse d'automne, principalement *Aphis spiraeicola*, *Takecallis* sp. Le risque est accru en cas de culture sous abris.

## • Chenilles

### Situation sur le terrain



#### **Buxus (4)**

*Ligustrum* (2), *Photinia* (1), *Bambou* (1), *Hydrangea* (1), *Salvia* (1), *Laurus* (1), *Pieris* (1), *Phillyrea* (1), *Choisya* (1)

Les chenilles concernent **17.7%** des **diagnostics de ravageurs** sur la période. Globalement, les attaques sont d'**intensité 1,8** sur une échelle de 3, **faibles à moyennes** et concernent **54% des entreprises visitées**. Elles touchent **10 cultures différentes**.

Il s'agit d'attaques de :

- **Pyrale du buis** - *Diaphania perspectalis* : le 3<sup>ème</sup> vol de l'année est en cours, avec une ponte qui devrait voir émerger la génération de chenilles hivernantes (voir « Réseau de piégeage »)

**Biologie et dégâts** voir BSV Grand Sud-Ouest Pépinière N°2-2017

- *Acasis viretata* (chenille arpeuteuse verdâtre) est soupçonnée sur ***Ligustrum*** avec des dégâts observés d'intensité moyenne

- **Tordeuse de l'œillet** - *Cacoecimorpha pronubana* sur ***Choisya***. *C. pronubana* est suivi dans le cadre du réseau de piégeage à la station (voir « Réseau de piégeage »). Une troisième génération de chenilles est en cours.

**Biologie et dégâts** voir BSV pépinière Grand Sud-Ouest N°6-2017

- Sur un site, des lots de **Photinia** et de **Choisya ternata** sous abri ont été touchés par une attaque de **chenilles foreuses** dont les symptômes sont caractérisés par un amas de « sciure » végétale observé au niveau du point d'entrée de la galerie dans les apex.



**C.pronubana adulte sur Choisya**  
(Source : Astredhor Sud-Ouest)



**Piège Delta avec fond englué et phéromone pour détection de vols**  
(Source : Astredhor Sud-Ouest)



**Chenille 1 semaine après un traitement Bacillus thuringiensis**  
(Source : Astredhor Sud-Ouest)

**Biocontrôle** Le piégeage de détection des vols permet de mieux cibler la lutte contre les larves à l'aide de produits de bio-contrôle (*la liste des produits de biocontrôle est disponible [ici](#)*). Un à deux traitements correctement positionnés (période, stades) permet de contenir la pression à chaque génération. Cependant le contrôle des tordeuses et de la pyrale est plus complexe car la protection est plus forte (tissage), les trichogrammes peuvent jouer un rôle important sur la régulation, en parasitant les œufs.

### Evaluation du risque

- **Pyrale du buis** : Au vu de la baisse des températures, la génération de larves à venir sera la génération hivernante (tissage de fils/toile de soie entre 2-3 feuilles de buis).
- **Tordeuse de l'œillet** : Ce ravageur est à surveiller car actuellement les générations se chevauchent, les émergences de larves se font donc en continu.

### • Cochenilles

#### Situation sur le terrain



#### **Choisya (2), Phormium (2)**

*Laurus nobilis (1), Hedera helix (1), Citrus (1), Trachelospermum (1), Myrtus (1), Fatsia (1), Euonymus (1), Bambou (1)*

Ce ravageur concerne **15,2% des diagnostics de ravageurs** sur la période. Globalement, les attaques sont moyennes, d'**intensité 2,2** et concernent **54% des visites d'entreprise**. Elles touchent **10 cultures différentes**.

Il s'agit d'attaques de cochenilles de différentes espèces :

- *Icerya purchasi* – **la cochenille australienne** - sur les cultures de **Choisya, Fatsia japonica** et **Citrus** d'un site avec un niveau d'attaque moyen à fort selon le lot.
- *Planococcus citri* et/ou *Pseudococcus viburni* sur **Choisya** et **Trachelospermum**. Les attaques étaient de faible intensité avec seulement quelques larves isolées dans les apex.
- *Balanococcus diminutus* sur **Phormium**: des larves et femelles avec ovisacs ont été observées sur les 2 sites touchés.
- *Balanococcus kwoni* sur **Fargesia** : Le niveau d'infestation était fort uniquement sur des variétés particulièrement sensibles d'un site.
- *Unaspis euonymi* sur **Euonymus** : des mâles (puparium longitudinal blanc, 1.5 mm) et femelles (bouclier de couleur brune, 3 mm) ont été observés sur les tiges et sous les feuilles des plants de fusain.
- *Coccus hesperidum* : cette cochenille à carapace a été constatée sur un lot de **Laurus nobilis** et un lot d'**Hedera helix** de 2 sites différents.
- *Ceroplaste sp* sur un lot de **Myrte** conduit sous abri : faible attaque associée à une forte attaque de **cochenilles farineuses** engainées de substrat grâce à l'action de fourmis.



**Ceroplaste sp. sur Myrte**

(Source : Astredhor Sud-Ouest)



**Cochenilles avec engainement de substrat**

(Source : Astredhor Sud-Ouest)



**Larve de coccinelle prédatrice indigène sur foyers de la cochenille du bambou**

(Source : Astredhor Sud-Ouest)

**Biocontrôle :** Des auxiliaires indigènes (coccinelles, larves de syrpe, parasitoïdes) sont observés dans les foyers mais ne sont pas suffisants pour limiter les dégâts notamment pour les variétés de bambou très sensibles (gaines propices au développement des colonies de cochenilles). La lutte biologique préventive par lâcher de chrysopes et de parasitoïdes (si conditions climatiques favorables) donne des résultats satisfaisants sur de nombreuses cultures.

**Evaluation du risque :** La baisse des températures à venir entraîne la migration des larves de cochenilles vers des zones abritées telles que collerettes, rebords de pot, toiles hors-sol...

**Mesures prophylactiques :** Contrôler les pots et conteneurs avant réutilisation, désinsectiser les toiles hors-sol lors de vides sanitaires

## • Acariens tétranyques

### Situation sur le terrain



*Bambou (1), Lonicera (1), Trachelospermum (1), Hedera (1), Choisya (1), Ribes (1), Solanum (1), Cornus (1)*

Les tétranyques concernent **10.1%** des **diagnostics de ravageurs** sur la période. Globalement, les attaques sont d'**intensité 1,6** sur une échelle de 3, **faibles à moyennes** et concernent **31% des visites d'entreprises**. Elles touchent **8 cultures différentes**.

On note une forte baisse du nombre de diagnostics d'acariens qui sont, dans la majorité des cas, des attaques du **Tétranyque tisserand** *Tetranychus urticae*. Mis à part une attaque de forte intensité sur **Groseillier** (*Ribes sp.*), les autres cultures ne présentent que quelques foyers épars voire même des anciens entoilements vides.

**Biologie et dégâts de Tetranychus urticae :** voir BSV horticulture Grand Sud-Ouest N°1-2017.

Des foyers de « Bambou Spider Mite » sont toujours présents sur bambous (principalement *Phyllostachys sp.*).

**Biologie et dégâts de Bambou Spider Mite :** voir BSV pépinière Grand Sud-Ouest N°6-2017.



**Dégâts d'acarien sur Groseillier**  
(Source : Astredhor Sud-Ouest)



**Colonies de BSM et dégâts sur Bambou**  
(Source : Astredhor Sud-Ouest)



**Adulte et larve de Stethorus sp.**  
(Source : Astredhor Sud-Ouest)

**Biocontrôle** La lutte biologique préventive et curative par lâchers d'acariens prédateurs Phytoséiides (*Phytoseiulus persimilis* dès la détection et si conditions climatiques favorables) fournit des résultats satisfaisants sur de nombreuses cultures. Par la suite, des auxiliaires indigènes (coccinelles *Stethorus sp.*, cécidomyies prédatrices etc.) peuvent être observés sur foyers et compléter le contrôle.

**Evaluation du risque :** La baisse des températures et les pluies de ces dernières semaines ont fait chuter les populations d'acariens tétranyques, même sous abri. En effet, les conditions favorables au développement des acariens sont des conditions climatiques chaudes et sèches.

- **Autres ravageurs** (moins de 10% des observations)

- ✓ **Psylles :** adultes et larves d'*Acizzia jamatonica* observés sur **Albizzia** (2) avec une forte pression relevée pour les 2 sites concernés. *Cacopsylla fulgaris* sur **Elaeagnus** (1) et *Ctenarytaina eucalypti* sur **Eucalyptus** (1) ont été retrouvés sous forme larvaire et adulte.



**Larves et adultes d'*A.jamatonica***  
(Source : Astredhor Sud-Ouest)



**Adulte de *C. fulgaris* sur *Elaeagnus***  
(Source : Astredhor Sud-Ouest)



***Anthocoris sp.***  
(Source : Astredhor Sud-Ouest)

**Evaluation du risque :** continuer à surveiller les jeunes pousses, surtout sur les lots d'Albizzia qui montrent encore de fortes populations de psylles.

**Biocontrôle :** *Anthocoris sp.* est un auxiliaire naturellement présent dans notre environnement mais en faible quantité. Celui-ci peut être lâché en préventif afin de permettre son installation et un bio-contrôle précoce dans les entreprises en protection biologique ou intégrée. Sur poirier et *Elaeagnus*, la génération printanière de psylles a été bien maîtrisée avec les lâchers de punaises anthocoridés.

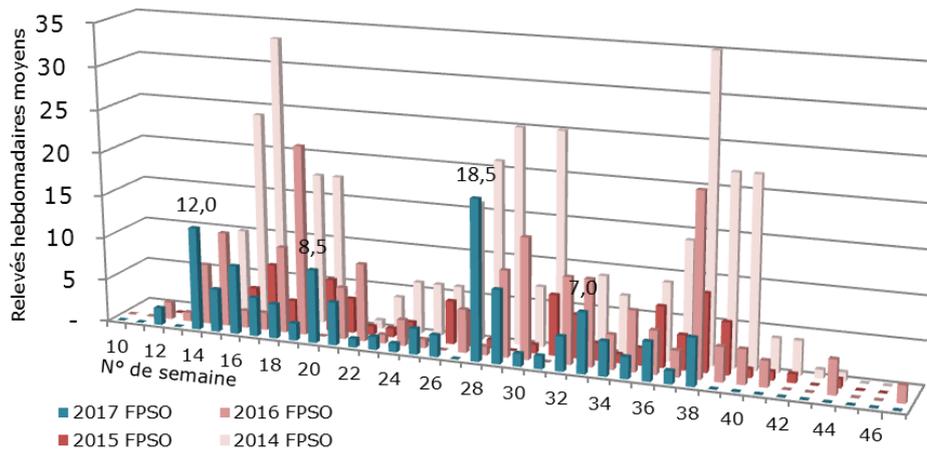
- ✓ **Cicadelles :** De faibles attaques sont observées sur **Pittosporum** (2), **Prunus laurocerasus** (1) **Bambou** (1) et **Prunus persica** (1) provoquant de faibles dégâts de piqûre de nourrissage et peu de déformation des jeunes pousses. En cause *Empoasca vitis*, la cicadelle verte de la vigne ou *Eupteryx sp.*, la cicadelle des aromatiques. Quelques adultes de la cicadelle pruineuse *Metcalfa pruinosa* ont été retrouvés sur **Acer campestre** (1).
- ✓ **Mollusques :** De faible attaque de limaces et escargots sont observés sur des lots d'**Euonymus** (1), **Passiflora** (1) et **Phormium** (1) cultivés sous un abri particulièrement humide.
- ✓ **Tigres :** Une attaque d'intensité moyenne de *Stephanitis takeyai* a été observée sur **Pieris** (1) ainsi qu'une attaque de *Stephanitis pyri* sur **Malus domestica** (1).
- ✓ **Coléoptères :** De fortes attaques d'**altises** de *Luperomorpha xanthodora* sont observées, principalement sur des cultures arbustives en fleurs d'un site telles que **Passiflora** (1), **Campsis** (1).
- ✓ **Thrips :** Sur **Salvia**, la présence de *Frankliniella occidentalis* a été reportée sans dégât apparent tandis que sur **Bambous** (1), on retrouve une espèce qui pourrait être un thrips de céréales.
- ✓ **Cynips :** Un lot de **Quercus ilex** présente de nombreuses galles causées par plusieurs espèces de *Cynips*.
- ✓ **Phytoptes** (acariens) : D'importants dégâts d'Erinose ont été constatés sur un lot de **vignes** (1) conduit sous abri.
- ✓ **Cécidomyies :** Un enroulement et une crispation du feuillage provoqué par *Dasineura gleditsiae* est observé sur **Gleditsia** (1).

### Réseau de piégeage

Comme chaque année, certains vols de lépidoptères sont suivis par piégeage phéromonal dans certaines pépinières du sud-ouest et à la station ASTREDHOR SUD-OUEST : tordeuse de l'œillet **Cacoecimorpha pronuba** (installation semaine 12), de la tordeuse orientale du pêcher **Cydia molesta** (installation semaine 15), de la pyrale du Buis **Diaphania perspectalis** (installation semaine 13).

- ✓ **Cacoecimorpha pronuba** (Tordeuse de l'œillet) : Le piégeage se fait à l'extérieur dans des pièges bouteilles. En 2017 a observé un 1<sup>er</sup> vol échelonné de semaine 12 à 24, un 2<sup>ème</sup> pic de vol autour de semaine 28, un 3<sup>ème</sup> vol échelonné depuis semaine 32. Depuis, les populations piégées sont à peu près constantes. Les effectifs sont restés assez faibles par rapport aux années précédentes.

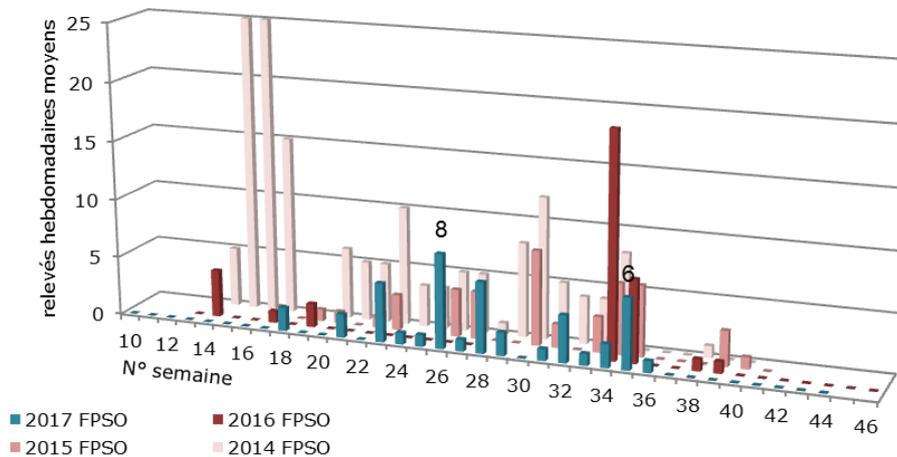
**Données de piégeage extérieur  
*Cacoecimorpha pronubana* - tordeuse de l'oeillet**



**Evaluation du risque :** Ce ravageur est à surveiller et un 4<sup>ème</sup> pic de vol est à prévoir dans les semaines à venir, au vu des graphiques des années précédentes.

✓ ***Cydia molesta*** (Tordeuse orientale du pêcher) : Le piégeage se fait à l'extérieur dans des pièges delta. Bien que les captures restent faibles à la station (peu de fruitiers), un pic de vol a été observé en semaine 26. Ensuite le piégeage a été relativement constant, certainement dû à un chevauchement des générations à cette période. Les dégâts, principalement sur pêchers, peuvent néanmoins concerner divers genres fruitiers. En pépinière d'élevage, le risque se situe surtout après le redémarrage de la greffe sur pêcher.

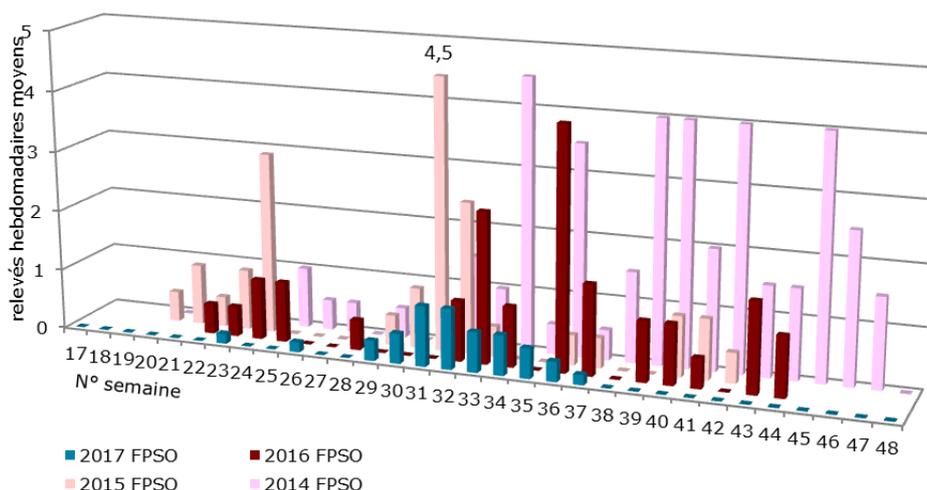
**Données de piégeage extérieur  
*Cydia molesta* - tordeuse orientale du pêcher**



**Evaluation du risque :** La période à risque d'éclosion est en cours (voir BSV Prunier-Pêcher Nouvelle Aquitaine n°20 - 07/09/2017).

✓ ***Diaphania perspectalis*** (pyrale du buis) : Le piégeage se fait à l'extérieur dans des pièges à entonnoir CAMERATRAP. Les faibles effectifs piégés n'ont pas permis de situer le 1<sup>er</sup> pic de vol (autour des semaines 24-25). Le 2<sup>ème</sup> pic de vol se situe autour de semaine 31-32. Un 3<sup>ème</sup> vol est à prévoir dans les jours à venir.

## Relevés piégeage Pyrale du Buis *Cydalima perspectalis*



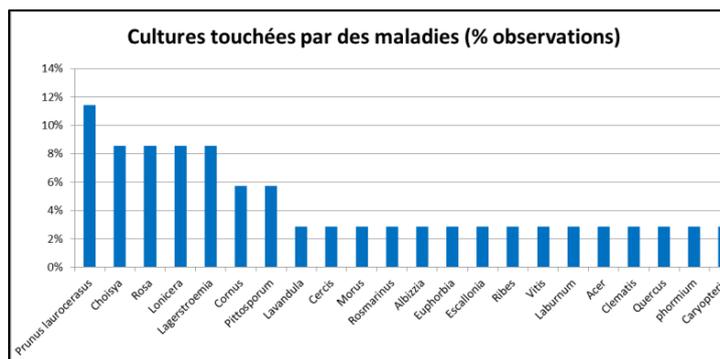
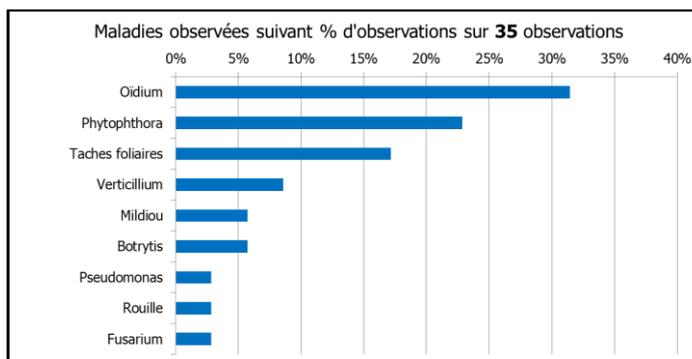
- ✓ ***Xyleborus dispar*** (Xylébore disparate) : Comme les années passées, les vols d'adultes sont suivis sur Pièges Rebell (panneaux en croix englués rouges et attractif alcoolique) en extérieur. Les pièges servent au suivi et à la lutte mécanique et ont été installés mi-février (semaine 7). Très peu d'individus ont été piégés et **la période à risque étant passée, les relevés de piégeage ont été stoppés.**

## Maladies

35 observations (30,7% des observations) ont été réalisées sur des cultures touchées par des maladies (champignons, bactéries).

Nous présentons les bio-agresseurs par ordre décroissant du nombre d'observations. Les cultures sont listées et le nombre d'attaques observées est précisé entre parenthèses. Nous n'apporterons de développement que pour les maladies les plus observées (plus de 10% des observations) : **Oïdium**, **Phytophthora**, **Taches foliaires** sont les maladies les plus souvent diagnostiquées.

Tableau 2 PEPINIERE	Traitement données nombre d'observations/niveaux d'attaque								
	1	2	3	nb obs.	nb ent.	% obs./ total bioagr.	% ent.	% obs./ Maladies	intensité attaque
toute maladie confondue	9	20	6	35	13	30,7%		100%	1,9
Oïdium	1	6	4	11	8	9,6%	62%	31,4%	2,3
Phytophthora	3	5	0	8	6	7,0%	46%	22,9%	1,6
Taches foliaires	4	2	0	6	4	5,3%	31%	17,1%	1,3
Verticillium	1	1	1	3	2	2,6%	15%	8,6%	2,0
Mildiou	0	2	0	2	2	1,8%	15%	5,7%	2,0
Botrytis	0	2	0	2	2	1,8%	15%	5,7%	2,0
Pseudomonas	0	1	0	1	1	0,9%	8%	2,9%	2,0
Rouille	0	0	1	1	1	0,9%	8%	2,9%	3,0
Fusarium	0	1	0	1	1	0,9%	8%	2,9%	2,0



## • Oïdium

### Situation sur le terrain



**Prunus laurocerasus (4), Lagerstroemia (3)**  
*Ribes (1), Clematis (1), Lonicera (1), Quercus (1)*

Cet agent pathogène représente **31,4% des diagnostics de maladies** sur la période. Les attaques sont plutôt moyennes à fortes, d'**intensité 2,3**. Elles concernent **62% des visites d'entreprise**, et touchent **6 cultures** différentes.

On observe un développement de mycélium sous forme de taches blanchâtres poudreuses, le plus souvent à la face supérieure des organes atteints. Dans certains cas, un jaunissement marqué peut être observé sur les feuilles atteintes, suivi d'une nécrose et d'une chute des feuilles.

Sur **Prunus laurocerasus**, des attaques d'intensité moyenne à forte de l'**oïdium perforant** - *Sphaerotheca pannosa* ont été reportées avec une déformation du feuillage allant jusqu'à perforer. Le duvet blanc se transforme en feutrage roussissant sur la face inférieure des feuilles touchées.

Sur **Quercus**, l'**oïdium du chène** - *Microsphaera alphitoides* a provoqué le dessèchement important du feuillage sur un lot conduit en extérieur.



**Oïdium perforant sur Prunus**  
(Source : Astredhor Sud-Ouest)



**Oïdium sur Ribes (Cassis)**  
(Source : Astredhor Sud-Ouest)



**Oïdium sur Quercus**  
(Source : Astredhor Sud-Ouest)

**Biologie** : voir BSV Grand Sud-Ouest Pépinière N°2-2017.

**Biocontrôle** Des pulvérisations foliaires préventives à base de bicarbonate de potassium permettent de limiter le développement de la maladie en cas de faible pression et impactent la viabilité des spores en cas de forte pression/sporulation.

**Evaluation du risque** : Les conditions climatiques avec une alternance temps ensoleillé/couvert sont favorables au développement des oïdiums, notamment sous abris. Il faut particulièrement surveiller les zones soumises à des variations de T°C/HR plus importantes (bordure) et les cultures sensibles.

**Mesures prophylactiques** : L'arrosage par aspersion est un moyen de limiter le développement (défavorable au développement mycélien).

## • Phytophthora

### Situation sur le terrain



**Choisya (3), Pittosporum (2)**  
*Lavandula (1), Euphorbia (1), Caryopteris (1)*

Cet agent pathogène représente **22,9%** des **diagnostics de maladies** sur la période. Les attaques sont plutôt faibles à moyennes, d'**intensité 1,6**. Elles concernent **46% des visites d'entreprise**, et touchent **5 cultures** différentes.

Il s'agit d'attaques, faibles à moyennes, sur différentes cultures conduites sous abri ou en extérieur.



**Phytophthora sur Choisya**  
(Source : Astredhor Sud-Ouest)



**Phytophthora sur Pittosporum**  
(Source : Astredhor Sud-Ouest)



**Phytophthora sur Lavandula**  
(Source : Astredhor Sud-Ouest)

**Biocontrôle** L'apport préventif (rempotage, en cours de culture) de biostimulants racinaires ou de micro-organismes antagonistes permet de limiter en partie les attaques en situation de pression faible à moyenne.

**Evaluation du risque :** Les conditions climatiques actuelles variables compliquent la gestion de l'arrosage (dose, fréquence). Les fortes températures, notamment sous abris, sont à craindre car favorables au *Phytophthora*.

**Mesures prophylactiques :** Eviter les à-coups/excès d'arrosage, qui rendent les plantes plus sensibles. Trier et éliminer régulièrement les plantes touchées. Privilégier les variétés les moins sensibles (lavande).

## • Taches foliaires

### Situation sur le terrain



**Rosa (2), Cornus (2)**

*Rosmarinus (1), Escallonia (1)*

Les taches foliaires représentent **17,1%** des **diagnostics de maladies** sur la période. Les attaques sont plutôt faibles à moyennes, d'**intensité 1,3**. Elles concernent **31% des visites d'entreprise**, et touchent **4 cultures** différentes.

Les diagnostics concernent les espèces sensibles touchées habituellement. Différents pathogènes aériens sont associés à ces maladies foliaires : **Septoriose (Cornus, Rosmarinus et Escallonia)**, **maladie des taches noires sur Rosa**.

**Biologie :** voir BSV Grand Sud-Ouest Pépinière N°2-2017

**Evaluation du risque :** Le climat actuel doux/humide dans les cultures arrosées par aspersion est encore très favorable aux différents pathogènes cités.

**Mesures prophylactiques :** Aérer au maximum les abris et arroser en journée pour permettre le séchage du feuillage limite en partie les risques.

## • Autres pathogènes

- ✓ **Autres champignons racinaires :** Il s'agit d'attaques de **Verticilliose** sur des parcelles en pleine-terre d'**Acer (1)**, **Cercis (1)** et **Albizzia (1)** ; cette dernière ayant été fortement atteinte. Des coupes transversales de tige/rameaux ont permis de révéler le brunissement des tissus (cernes du bois), symptômes caractéristiques de cette maladie. Une attaque de **Fusariose** sur un lot de **Phormium (1)** a été constatée.

**Evaluation du risque :** Les températures douces actuelles sont moins favorables aux Pythiacées et Fusarioses.

**Mesures prophylactiques :** Eviter les à-coups/excès d'arrosage, qui rendent les plantes plus sensibles. Regrouper les plantes en fonction de leur taille de conteneur et des besoins en eau. Réduire la fréquence des arrosages suite à la taille. Trier et éliminer régulièrement les plantes touchées. Privilégier les variétés moins sensibles.

- ✓ **Mildiou :** Des cultures de **Rosa (1)** et **Vitis (1)** ont été moyennement touchées, respectivement par *Peronospora sparsa* et par *Plasmopara viticola* avec face supérieure des taches jaunes irrégulières d'aspect huileux, et face inférieure des taches blanchâtres d'aspect duveteux

- ✓ **Botrytis :** Des attaques de pourriture grise - *Botrytis cinerea* ont été relevées sur **Lonicera (2)** dont les

symptômes se caractérisent par une moisissure brune recouverte d'un feutrage poudreux gris.

**Evaluation du risque :** Les conditions climatiques actuelles, douces et humides sont favorables au développement du Botrytis.

**Mesures prophylactiques :** Bien distancer les plantes, surtout en culture sous abri et éliminer les débris végétaux morts sur lesquels le Botrytis continue son cycle de développement.

- ✓ **Criblure bactérienne :** Une attaque de criblure bactérienne *Pseudomonas syringae* pv. *syringae* (PSS) a été observée sur un lot en extérieur de **Prunus laurocerasus** (1). Sur le feuillage, on observe des taches nécrotiques plus ou moins circulaires entourées d'un halo jaunâtre marqué. La sensibilité variétale est marquée.
- ✓ **Rouille :** une forte attaque de **Rouille du Cytise** – *Uromyces laburni* sur **Laburnum** (1), cultivés en extérieur, a été relevée. Des taches, « pustules » jaune orangé observées au revers des feuilles ont permis de faire ce diagnostic.



**Verticilliose révélée par une coupe transversale d'un tronc d'Acier**  
(Source : Astredhor Sud-Ouest)



**Verticilliose dépérissement végétatif d'Acier**  
(Source : Astredhor Sud-Ouest)



**Symptômes de Mildiou sur Vigne**  
(Source : Astredhor Sud-Ouest)

## Aspects réglementaires

Les organismes nuisibles réglementés sont définis dans l'**arrêté national de lutte du 31 juillet 2000** et dans l'arrêté du 24 mai 2006 qui traduit en droit français la directive 2000/29/CE concernant les mesures de protection contre l'introduction dans la communauté d'organismes nuisibles aux végétaux et aux produits végétaux et contre leur propagation à l'intérieur de la communauté et liste les **organismes nuisibles de lutte obligatoire** sur notre territoire.

L'**arrêté du 15 décembre 2014** abroge l'arrêté national du 24 mars 2006. Il définit une nouvelle classification des organismes nuisibles en 3 catégories de dangers, selon la gravité du risque qu'ils présentent, et la plus ou moins grande nécessité, de ce fait, d'une intervention de l'Etat ou d'une action collective. Il précise la liste des **dangers sanitaires** de première et deuxième catégorie pour les espèces végétales et définit les nouvelles bases des actions de surveillance, de prévention et de lutte contre les dangers sanitaires auxquels sont exposés les végétaux. Il s'agit ainsi de mieux mettre en adéquation les moyens et ressources mobilisés par l'Etat ou par les organisations professionnelles avec la gravité du risque correspondant.

Textes réglementaires :

- <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029958875&dateTexte=&categorieLien=id>

- <http://agriculture.gouv.fr/Categorisation-des-dangers-sanitaires>

La notion d'**organisme nuisible réglementé** englobe la notion d'**organismes de quarantaine**. Un organisme de quarantaine est défini par la Convention Internationale pour la Protection des Végétaux comme suit : « organisme nuisible qui a une importance potentielle pour l'économie de la zone menacée et qui n'est pas encore présent dans cette zone ou bien qui y est présent mais n'y est pas largement disséminé et fait l'objet d'une lutte officielle »

**Toute personne qui constate sur un végétal la présence d'un organisme nuisible réglementé a l'obligation d'en faire déclaration auprès de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) (Service Régional de l'alimentation - SRAL)**

**Les abeilles butinent, protégeons-les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles**

1. Dans les situations proches de la floraison, sur fraises et framboises, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.
3. Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoides et triazoles ou imidazoles. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoides en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. Afin d'assurer la pollinisation, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles. Limiter la dérive lors des traitements. Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « [Les abeilles butinent](#) » et la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#) » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

Les observations nécessaires à l'élaboration du **Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Horticulture-Pépinière** sont réalisées par **ASTREDHOR Sud-Ouest GIE Fleurs et plantes** sur des entreprises d'horticulture et de pépinière ornementale.

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "*